

SOUTIENS FINANCIERS POUR TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 août 2020




1. BESOINS EN LIQUIDITÉS

MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
Prestation canadienne d'urgence (PCU)	Travailleurs à temps plein, à contrat ou travailleurs autonomes qui ont été mis à pied de façon temporaire ou qui sont malades et qui ont reçu l'ordre de s'isoler	2 000 \$ chaque mois, pendant 16 semaines. Réception de l'argent 10 jours après avoir présenté une demande à partir du 6 avril. Prolongement de la prestation pour 8 semaines supplémentaires, pour un total de 24 semaines.	Demande disponible en ligne : PCU Plus d'informations sur le prolongement ici : Premier ministre du Canada
Assurance-emploi	Travailleurs en arrêt de travail admissibles à l'assurance-emploi	55 % du revenu brut, jusqu'à un maximum de 573 \$ par semaine, pour une durée allant de 14 à 45 semaines.	Demande disponible auprès de Service Canada 1 800 808-6352
Prestations de maladie de l'assurance-emploi	Travailleurs qui sont en quarantaine dû à la COVID-19	Possibilité de recevoir 55 % du revenu brut jusqu'à un maximum de 573 \$ par semaine jusqu'à 15 semaines. Abolition du délai de carence et de l'obligation de fournir un certificat médical	Demande disponible en ligne : Prestations de maladie
Versement à Patrimoine canadien	Artistes, créateurs et étoiles montantes du sport (secteurs des arts, de la culture et du sport)	500 millions \$ investis	Plus d'informations ici : Article La Presse
Prestation aux pêcheurs	Pêcheurs qui s'attendent à une baisse de revenu d'au moins 25 % cette saison	Programme d'une valeur de 267,6 millions \$. Jusqu'à 75 % des pertes couvertes par le fédéral, jusqu'à concurrence de 847 \$/semaine pour une période maximale de 12 semaines	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada Article Radio-Canada



SOUTIENS FINANCIERS POUR TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 août 2020



	Subvention aux pêcheurs	Pêcheurs qui ont leur propre entreprise et qui ont besoin d'aide pour traverser la crise	Programme d'une valeur de 201,8 millions \$. Subvention non remboursable d'une valeur maximale de 10 000 \$	
	Changements à l'assurance-emploi (AE)	Pêcheurs autonomes et à la part	Prestations d'AE calculées sur la base des gains assurables de saisons antérieures (demandes pour les périodes d'hiver et d'été)	

2. ALLÈGEMENTS FISCAUX



	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
 	Report des déclarations de revenus et de paiement des impôts	Particuliers	Report de la déclaration de revenus au 1 ^{er} juin 2020 et de paiement au 31 août 2020. Aucun intérêt ou pénalité sur les sommes dues avant le 1 ^{er} septembre 2020	Plus d'informations ici : Agence du revenu du Canada et Revenu Québec
VILLE SAINT-JÉRÔME	Report de paiement des impôts fonciers	Tout propriétaire d'immeuble taxable	Report du paiement prévu le 4 mai au 26 octobre et celui du 22 juin, au 14 décembre. Annulation des pénalités liées aux retards de paiement.	Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme 450 569-5000

SOUTIENS FINANCIERS POUR TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 août 2020




3. PRIMES SALARIALES ET AIDE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI

	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
	Programme de Travail partagé	Travailleurs qui perdent leur emploi ou qui sont confrontés à une diminution de leurs heures de travail	Prolongation de la durée des ententes de Travail partagé de 38 semaines à 76 semaines et suppression de la période d'attente obligatoire. 55 % du salaire perdu et aucune semaine d'attente	Plus d'informations ici : Programme de travail partagé
	Complément salarial temporaire	Travailleurs des services essentiels à faible revenu	Compensation financière. Investissement du fédéral jusqu'à 3 milliards \$ pour le Canada	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada
	Soutien pour les Canadiens en situation de handicap	Travailleurs en situation de handicap	<p>Paie unique non imposable aux individus ayant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées</p> <p>Création du Volet national pour l'accessibilité en milieu de travail dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées</p> <p>Investissement de 1,18 millions \$ dans 5 nouveaux projets dans le cadre du Programme de développement de la technologie accessible</p>	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada
	Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)	Travailleurs des services essentiels qui ont un salaire brut de 550 \$ ou moins par semaine	100 \$ additionnels par semaine, rétroactif au 15 mars, pour un maximum de 16 semaines.	Demande disponible en ligne le 19 mai. Plus d'informations ici : PIRTE
	Programme d'aide pour inciter les gens à aller travailler dans les champs	Travailleurs disponibles dès maintenant jusqu'au 31 octobre	Prime monétaire de 100 \$ par semaine pour 25 h travaillé par un travailleur agricole saisonnier	Pour inscriptions : Emploi agricole

SOUTIENS FINANCIERS POUR TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 août 2020



	Prolongement des primes pour les travailleurs du secteur public	Psychologues	Prime de 6,7 % à 9,6 %	Plus d'informations ici : La Presse
		Travailleurs en hébergement et soins de longue durée	180 \$ pour chaque bloc de 750 heures	
		Salariés qui travaillent avec une clientèle ayant des troubles graves du comportement	Prime de 295 \$ ou 360 \$ pour un bloc de 500 heures	
	Bonification salariale temporaire	Travailleurs de la santé et préposés dans les résidences privées en contact avec des malades de la COVID-19	Augmentation de 4 \$/heure pour 4 mois, pour un total de 287 millions \$	Plus d'informations ici : La Presse
	Augmentation du salaire minimum	Travailleurs au salaire minimum	Augmentation de 4,8 % (60 cents/heure) pour un total de 13,10 \$/heure	Plus d'informations ici : La Presse
	Prime salariale incitative	Travailleurs à temps plein des CHSLD, résidences pour aînés et hôpitaux dans les zones chaudes	Jusqu'à 1 000 \$ par mois additionnel pour quatre semaines de travail à raison de 36,25 heures par semaine	Plus d'informations ici : Québec.ca
Campagne de recrutement de 10 000 préposés aux bénéficiaires	Tout travailleur intéressé à devenir préposé aux bénéficiaires	Formation de 3 mois (débutant le 15 juin jusqu'à la mi-septembre) payée 21\$ l'heure, pour être ensuite éligible à un salaire de 26\$ l'heure	Inscription à la formation en ligne : Québec.ca/devenirpreposé Plus d'informations ici : Article Radio-Canada	
Plan de 400 millions \$ en culture	Artistes du Québec	150 millions \$ en réaménagement de budget et 250 millions \$ de nouvel argent en plus du budget déjà annoncé. Une partie (109 millions \$) ira pour des organismes culturels. Le reste sera distribué par appels d'offres via la SODEQ.	Plus d'informations ici : Article La Presse	

SOUTIENS FINANCIERS POUR TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 août 2020



4. AUTRES SOUTIENS DISPONIBLES

MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
Stationnements et parcomètres gratuits	Tous	Stationnement gratuit au centre-ville dès la levée de l'état d'urgence sanitaire	Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme 450 569-5000
Mesures d'assouplissement d'Hydro-Québec	Tous les clients d'Hydro-Québec	Suspension des frais pour les factures impayées d'Hydro-Québec et aucune coupure d'électricité pour non-paiement	Hydro-Québec 1 888 385-7252
Mesures d'assouplissements des institutions financières	Clients Desjardins	Jusqu'à six mois de sursis de paiement des prêts hypothécaires, ainsi que la possibilité de reporter les paiements d'autres produits	Caisses Desjardins
	Clients de la BNC		Banque Nationale
	Clients de la RBC		Banque royale du Canada
	Clients de la BMO		Banque de Montréal
	Clients de la CIBC		CIBC
	Clients de la Banque TD		Banque Toronto-Dominion
	Clients de la Banque Scotia		Banque Scotia
	Clients de la Banque Laurentienne		Banque Laurentienne
Clients HSBC	HSBC		
Assouplissement de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)	Employeurs et travailleurs	Délais de déclaration des salaires accordée jusqu'au 1 ^{er} juin et délais de paiement de compte jusqu'au 31 août. Aucune pénalité ni intérêt ne sera exigé durant cette période	CNESST